

Justificatif généré le 20/11/2024

Support de parution :



Actu-Juridique.fr

Date de parution : 20/11/2024

Département : Seine-Saint-Denis (93)

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/19301582069469-2018J01768_2024-11-04

N° d'annonce : 19301582069469-2018J01768_2024-11-04

RESSORT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY

EXTRAIT DE JUGEMENT - JUGEMENT DE CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF
JUGEMENT EN DATE DU 04 NOVEMBRE 2024

EKLP DECO

Société à responsabilité limitée

Siège social : 32 Avenue Marcel Paul 93290 Tremblay-en-France

538990086 R.C.S. Paris

Activité : construction de maisons individuelles

Greffé du tribunal de Bobigny. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.